



ANDRÉ FRÉDÉRIC

Débat énergie – Parlement wallon

Monsieur le Ministre – Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Chers Collègues,

La situation face à laquelle se trouve confrontée nos concitoyens et nos entreprises est d'une gravité terrible.

Nous en sommes tous conscients !

Personne n'aurait imaginé de tels effets dévastateurs il y a encore quelques mois lorsque la Russie attaquait l'Ukraine menant à une guerre aux portes de l'Europe condamnée par la grande majorité des membres de notre Parlement.

- Après avoir dû faire face à la crise de la Covid, aux terribles inondations de l'été dernier, nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise énergétique historique.
- Faut-il le rappeler, les prix de l'énergie ont atteint de nouveaux records ces dernières semaines. Un mégawattheure/gaz dépasse les 300€. L'électricité avoisine la barre des 600€ sans parler du Diesel qui a de nouveau passé la barre des 2€ le litre.
- On parle aujourd'hui d'une facture annuelle qui pourrait atteindre pour certains ménages 8000 € en 2023.
- Les entreprises connaissent évidemment les mêmes difficultés, elles ont pu l'exprimer d'ailleurs lors des rencontres avec le gouvernement fédéral en début de semaine. La situation est encore plus préoccupante pour les P.M.E. et les indépendants.
- Il s'agit d'une situation gravissime et inadmissible qui exige de notre part une mobilisation totale et rapide.
- L'ensemble des formations politiques ont déjà pu faire part de leurs préoccupations et ont mis sur la table des pistes de solutions qu'ils jugent opportunes. Le PS aussi évidemment !

Nous revendiquons clairement :



- Le plafonnement des prix du gaz à l'échelle européenne ou du moins avec nos pays voisins (France, Allemagne, Luxembourg et Pays-Bas).
 - L'établissement d'un fournisseur public d'électricité vendant de l'énergie à un prix garanti et régulé.
 - La taxation des surprofits des producteurs d'électricité nucléaire et éolienne offshore qui réalisent des bénéfices historiques.
 - La poursuite et le renforcement du soutien aux ménages en mettant notamment en place un tarif social élargi à la classe moyenne.
 - L'accélération de l'efficacité énergétique des bâtiments en termes d'isolation thermique et de rénovation.
- Certaines propositions sont déjà implémentées :
- Le tarif social élargi aux bénéficiaires de l'intervention majorée et aussi prolongé.
 - Le financement additionnel du fonds social gaz et électricité.
 - Une baisse de la TVA sur le gaz et l'électricité à 6%.
 - Les chèques énergies pour les personnes se chauffant à l'électricité et au mazout.
 - Une baisse temporaire des accises sur le carburant.

Est-ce suffisant ? Non !

- Il faudra prendre en plus des mesures structurelles en réformant notamment le marché européen de l'Énergie. La situation actuelle montre à quel point le système est inefficace et dépassé.
- Les pays qui ont une mainmise sur les producteurs d'énergies parviennent à intervenir plus rapidement et surtout à réguler les prix de l'énergie au profit de la population et des entreprises.
- Ceci reflète donc, à mon sens, l'échec de la politique européenne de privatisation du secteur de l'énergie.
- L'énergie qui est un bien de première nécessité doit rester à l'abri du marché, de ses fluctuations, des spéculations et des enjeux géopolitiques.
- Les véritables leviers se situent à l'Europe et au Fédéral, mais chaque entité doit prendre ses responsabilités et contribuer à l'effort à concurrence de ses compétences et de ses moyens.

Il faut le reconnaître la Wallonie peut activer quelques leviers et doit le faire avec comme objectif d'avoir un effet direct sur la facture des ménages et des entreprises.



- Dans le moyen terme, il est de notre devoir d'accélérer la production d'énergies renouvelables, et d'isoler massivement les bâtiments et les logements.
- le Gouvernement et le Parlement ont déjà pris des mesures. Elles sont certes insuffisantes mais ont le mérite d'exister
- **1-** L'intervention du juge de paix pour toute coupure d'électricité qui est une protection complémentaire pour les consommateurs les plus fragiles
- **2-** Au travers de son plan de relance, la Wallonie a mobilisé plus de 2 milliards € pour aider les ménages et les entreprises : 1 milliard € pour la rénovation énergétique des logements des ménages et 1 autre milliard € pour soutenir l'efficacité énergétiques des bâtiments publics.
- Du côté des entreprises, les moyens d'action des outils économiques wallons ont été renforcés de plus de 30 millions € en 2021 et de plus de 60 millions € en 2022 pour accompagner les entreprises dans la transition énergétique.

A situation exceptionnelle, mon Groupe est conscient qu'il faut des réponses exceptionnelles, claires et concrètes au drame que vivent les ménages et le secteur économique.

Mes questions sont donc les suivantes :

Avec le Ministre de l'Economie, vous avez rencontré cet après-midi le 1^{er} Ministre. Pouvez-vous nous faire rapport sur les décisions éventuellement prises ou, à tout le moins, sur les pistes évoquées ?

- Au niveau du Gouvernement wallon, quelles sont les mesures que vous pourriez prendre pour alléger la facture des ménages et des entreprises ?
- Tenant compte de l'augmentation du prix de l'électricité et des mécanismes de soutien régionaux, les producteurs d'énergies renouvelables bénéficient d'un sur-soutien.

Le Gouvernement ne pourrait-il dès lors pas geler temporairement l'octroi des certificats verts et/ou la surcharge « certificats verts » prélevée par Elia ? De manière plus générale et à l'instar des producteurs d'énergies fossiles ou nucléaires, les producteurs d'énergies renouvelables ne devraient-ils pas participer à l'effort collectif ?

- Les directives de la Cour de Justice de l'Union européenne prévoient notamment qu'un contrôle de la stabilité des prix par une intervention tarifaire peut être entendu comme un service d'intérêt économique général et dès lors, justifier des tarifs régulés.



L'Accord du gouvernement stipule qu'une analyse sera réalisée sur la possibilité d'instaurer une fourniture de base en gaz et en électricité pour les consommateurs résidentiels.

Ce levier pourrait-il être activé ? Et si oui, de quelle façon ?

Je vous remercie déjà pour vos réponses.